

Brèves économiques

Afrique de l'Est et Océan Indien

- Éthiopie** Le taux d'inflation retombe à 19,8 % en g.a. en mai 2020
- Kenya** Présentation du budget 2020/21 dans un contexte de fortes incertitudes
- Madagascar** Attribution de la deuxième licence fibre optique à l'opérateur *Blueline*, filiale du koweïtien *Gulfstar*
- Ouganda** Présentation d'un budget de 12 Mds USD, soit une hausse de 12,3 % pour l'exercice budgétaire 2020/21
- Rwanda** Aide budgétaire de l'UE de 52,87 MEUR en soutien au plan de protection sociale de réponse à la Covid-19.
- Soudan** Le Soudan passe à la vitesse supérieure sur les transferts électroniques d'argent
- Tanzanie** La première raffinerie d'or du pays a commencé à opérer

Actualités pays

ETHIOPIE

Le taux d'inflation retombe à 19,8 % en g.a. en mai 2020, d'après l'Agence des statistiques éthiopiennes. Suite à un pic en avril (22,9 %), l'indice général des prix a reculé de 3,1 points sur le seul mois de mai, soit le niveau d'inflation le plus bas depuis janvier 2020. Cette baisse provient essentiellement du ralentissement de la hausse des prix de produits alimentaires (+20,3 % en g.a. soit -5,5 pts par rapport à avril), portée par la baisse du prix de certaines céréales (maïs, blé, sorgho). Le prix des produits non-alimentaires augmente quant à lui de 19,1 % en g.a. mais est en recul de 0,1 point par rapport au mois précédent. Au-delà de la pandémie et de l'invasion des criquets, qui menacent la sécurité alimentaire du pays, la récente approbation d'un budget supplémentaire par le parlement éthiopien pourrait accroître l'inflation.

KENYA

Présentation du budget 2020/21 dans un contexte de fortes incertitudes. Présenté par le CS Finance Yatani devant le Parlement, ce nouveau budget est marqué par la volonté des autorités de préserver la trajectoire de consolidation fiscale dans laquelle ils étaient engagés avant la crise. Le déficit pour 2019/20 est désormais attendu à 8,3 % du PIB contre une estimation de 7,2 % en février 2020. Pour 2020/21, le déficit est attendu à 7,5 % du PIB. L'impact de la crise devrait coûter près de 1,5 pt de PIB. Les recettes totales sont désormais en baisse à 17,2 % du PIB. Les recettes fiscales devraient atteindre un niveau exceptionnellement bas, à 13,5 % du PIB. Les dépenses devraient atteindre 2 790 Mds KES soit 24,7 % du PIB, dont 1820 Mds KES de dépenses courantes (16,2 % du PIB) et 633 Mds KES de dépense de développement (5,5 % du PIB). Il sera financé sur sources externes pour 3,1 % du PIB (soit 347 Mds KES), le reste correspondant aux financements domestiques (4,4 % du PIB soit 493,4 Mds KES).

Carrefour ouvre son huitième magasin au Kenya. Le groupe Carrefour, opéré en Afrique de l'Est par le groupe partenaire *Majid Al Futtaim*, vient d'ouvrir son huitième magasin au Kenya. S'étendant sur plus de 7000 m², ce nouveau magasin proposera près de 40 000 références de produits alimentaires et non alimentaires. Il créera 250 emplois à plein temps et 200 emplois à temps partiel. Une nouvelle gamme de services comme une bijouterie, une librairie, un restaurant ou un distributeur de lait seront également ouverts. Cette ouverture consolide l'implantation du groupe dans la région depuis sa première

implantation au Kenya en 2016. En janvier 2020, le groupe a inauguré son premier magasin en Ouganda. D'ici la fin 2020, un premier magasin devrait également ouvrir ses portes à Dar Es Salam, en Tanzanie.

Interdiction des plastiques à usage unique dans les parcs nationaux et aires protégées. La loi interdisant tous les plastiques à usage unique dans les parcs nationaux et autres zones protégées (forêts, plages, zones de conservation) du Kenya est entrée en vigueur le 5 juin 2020. Cette loi vient renforcer les efforts du gouvernement kenyan dans sa lutte face aux déchets plastiques, après avoir interdit en 2017 la fabrication, l'importation et l'usage des sacs plastiques à usage unique sur son territoire. Bien que ses zones protégées ne représentent que 11 % du pays, par cette initiative, le Kenya continue de montrer son engagement à faire face au fléau mondial de la pollution au plastique et à la sauvegarde de la biodiversité.

MADAGASCAR

Attribution de la deuxième licence fibre optique à l'opérateur *Blueline*, filiale du koweïtien *Gulfstar*.

Le 10 juin, le ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement numérique a officialisé l'attribution de la deuxième licence pour opérer un *backbone* fibre optique à *Blueline*, quatrième opérateur de téléphonie malgache. Cette société est filiale de *Gulfstar Madagascar*, dont la maison-mère est *Gulfstar*, elle-même détenue par la *Kuwait Projects Company* (KIPCO). La première licence fibre est détenue par *Telma* (groupe *Axian*). Un décret interministériel du 3 décembre 2019, avalisé le 17 avril 2020 par l'Autorité de régulation des technologies de communication (Artec), limite à deux le nombre d'opérateurs *backbone* pour une population de 25 millions d'habitants. La licence de *Blueline* sera valable jusqu'en 2028.

UGANDA

Présentation d'un budget de 12 Mds USD, soit une hausse de 12,3 % pour l'exercice budgétaire 2020/21.

M. Matia Kasajja, ministre des Finances ougandais a présenté un budget expansionniste de 12 Mds USD pour le prochain exercice. Ce budget sera financé à hauteur de 8,7 Mds USD par les ressources internes, dont 5,8 Mds USD provenant des recettes domestiques nationales. Le solde de 3,3 Mds USD proviendra de sources externes, notamment 0,8 Mds USD d'aide budgétaire et 2,5 Mds USD d'aide aux projets. Les dépenses courantes et les dépenses d'investissement représenteront 80 % des dépenses. Le budget 2020/21 donne le coup d'envoi au troisième plan de développement national (NDP III), qui met l'accent sur l'industrialisation pour la création d'emplois et une prospérité partagée. L'objectif est de renforcer la capacité de substitution des importations et de stimuler la croissance industrielle locale en mettant l'accent sur l'agro-industrialisation. Le ministère des Travaux publics et des Transports est doté du plus important budget avec 1,5 Md USD, suivi par la sécurité (1,2 Md USD), tandis que le service de la dette vient en troisième position des dépenses (1,1 Mds USD).

Réduction du taux directeur d'un point à 7 % par la Banque centrale d'Ouganda. Cette mesure a été prise pour atténuer les effets sur l'économie de la pandémie de Covid-19. La Banque estime en effet que la réduction des taux favorisera la relance des activités économiques de l'Ouganda, le contrôle de l'inflation, ainsi que la stabilisation des taux d'intérêt et de change. Elle affirme également qu'elle maintiendra une offre suffisante de liquidités sur les marchés intérieurs afin d'encourager les institutions financières à prêter aux ménages et aux entreprises. Selon le gouverneur, le ralentissement économique sera sévère au deuxième trimestre de 2020, mais une reprise progressive devrait s'installer au cours des troisième et quatrième trimestres. L'assouplissement des conditions de liquidité dans le système bancaire a influencé la baisse des taux de prêt moyens, qui sont passés de 19,3 % en janvier 2020 à 17,7 % en avril 2020. L'inflation globale et l'inflation de base sont quant à elles tombées à 2,8 % et 3,2 %, respectivement, en mai 2020, contre des niveaux correspondants de 3,2 % et 3,4 % en avril 2020.

RWANDA

Aide budgétaire de l'UE de 52,87 MEUR en soutien au plan de protection sociale de réponse à la Covid-19.

Le Rwanda et l'UE ont signé le 8 juin un accord de subvention de soutien budgétaire, réorientant ainsi une partie du programme FED 2014-2020. Ce financement vise à étendre la protection sociale et à promouvoir les chaînes d'approvisionnement agricole dans le cadre du plan de relance économique du

gouvernement, en augmentant les transferts en espèces et l'aide alimentaire en réponse aux mesures de confinement. Le programme bénéficiera à au moins 630 000 ménages parmi les plus démunis. Les décaissements seront effectués en tranches fixes de 36 MEUR pour l'exercice 2019/20 et de 15,5 MEUR pour 2020/21, sur la base de progrès satisfaisants dans la mise en œuvre du plan de relance économique, en particulier la partie protection sociale et agriculture. Le programme s'accompagnera d'un soutien du PAM pour le suivi et la logistique afin de garantir l'efficacité des chaînes d'approvisionnement alimentaire.

Les transferts de la diaspora chutent de 16 % en mars 2020. Cette baisse du flux des envois de fonds vers le Rwanda est sans précédent. Au cours des trois premiers mois de cette année, de janvier à mars 2020, les envois de fonds de la diaspora au Rwanda avaient pourtant augmenté de 1 % par rapport à 2019.

Le Rwanda bénéficie d'une deuxième aide financière de 110 MUSD dans le cadre du RCF du FMI. Le gouvernement rwandais a sollicité le 4 juin 50 un financement du Fonds équivalent à 50% de sa quote-part dans le cadre du *Rapid Credit Facility* du FMI. Cette demande, approuvée par le FMI le 11 juin, sera déboursée sous forme d'aide budgétaire directe, versée sur un compte du ministère de l'Economie et des Finances à la Banque Nationale du Rwanda. Les autorités rwandaises avaient précédemment sollicité le 26 mars une première aide financière dans le cadre de la RCF du FMI pour 109,4 MUSD, soit 50 % de son quota, approuvée le 2 avril. A noter que le Fonds a également accordé le 13 avril une annulation du service de la dette rwandaise pour une période initiale de six mois, à hauteur de 11 MUSD.

SOUDAN

Le Soudan passe à la vitesse supérieure sur les transferts électroniques d'argent. Le ministère des Finances a annoncé le 10 juin l'adhésion formelle du Soudan à l'alliance « *Better Than Cash* ». Celle-ci, lancée notamment par les Nations-Unies et l'Allemagne, en association avec la fondation *Bill Gates*, *Visa* et *Master card*, vise à accélérer la transition vers les paiements numériques dans les pays en développement, en conformité avec les ODD. Dans le même temps, ce Ministère a annoncé le lancement la semaine prochaine de la phase pilote du programme de soutien financier aux familles (FSP) dans cinq unités administratives de l'État de Khartoum, également par transfert d'argent électronique. Il a pour ambition d'assurer à terme à 80 % de la population soudanaise des ressources de 500 SDG (soit 3,4 USD au taux parallèle) mensuels par personne, pendant un an. Ce programme devrait en grande partie être financé au travers d'un fonds fiduciaire de la Banque mondiale avec un appui du PAM. Enfin, la branche locale de la *Qatar National Bank* a annoncé la réalisation, du premier paiement par Mastercard au Soudan, à l'aide d'une carte virtuelle Mastercard émise par cette banque.

Nouveau Conseil d'administration de la Banque centrale. Le 10 juin, le Premier ministre a nommé un nouveau conseil d'administration de la Banque centrale. Celui-ci est composé de trois fonctionnaires (Gouverneur et Sous-gouverneur - en tant que président et vice-président respectivement -, Secrétaire général du ministère des Finances) et de trois membres de la société civile (deux universitaires et un homme d'affaires). Ces nominations marquent l'autorité du Conseil des ministres sur la Banque centrale, qui, historiquement, était soumise au Président de la République et ensuite au Conseil de souveraineté. Alors que dans le passé, les membres externes du conseil d'administration étaient choisis parmi les partisans du régime, le Premier Ministre, cette fois, a choisi des personnalités indépendantes. Cependant, des critiques se sont élevées sur le fait que le gouverneur et le vice-gouverneur fassent partie du conseil d'administration, même si cela est prévu dans la loi de la Banque centrale.

TANZANIE

La première raffinerie d'or du pays a commencé à opérer. Le directeur général de l'usine *Eyes of Africa Ltd* (EOA), a déclaré que la construction de la première raffinerie d'or de Tanzanie était terminée. L'usine (EOA) a commencé sa production avec une capacité de raffinage de 30 à 50 kg d'or ou d'autres minéraux par jour, alors que l'objectif est d'atteindre 1000 kg d'ici 2021. La raffinerie offrira aux commerçants de minerais du pays la possibilité d'y raffiner leur or et permettra également au pays d'augmenter la qualité de son or et d'autres minéraux de 70 % - 90% en atteignant 99,99 % acceptable sur le marché international.

La Tanzanie est l'un des principaux producteurs d'or d'Afrique avec une production de 4,5 à 5 tonnes par mois.

Le projet de budget 2020/21 affiche une hausse de 5,4 %. Le ministre tanzanien des Finances a dévoilé, le 11 juin, un budget 2020/21 très optimiste à 15,09 Mds USD, en hausse de 5,4% par rapport au précédent exercice, soit 22,1% du PIB. Le budget prévoit une reprise économique rapide et une discussion fructueuse avec les créanciers étrangers. Les évaluations du gouvernement tendent à montrer que le pays n'a pas été trop touché par la pandémie, lui permettant de relever ses prévisions de croissance et de maintenir un calendrier de financement pour les projets de développement en cours, fixés à 5,53 Mds USD, soit environ 27% du budget total. Selon le ministre, la croissance du PIB réel devrait ralentir à 5,5% en 2020, niveau inférieur à une projection pré-covid de 6,9 %. Cette baisse est due aux fortes pluies qui ont endommagé les infrastructures de transport du pays et à l'impact de la crise de la Covid-19. Les estimations du FMI tablent sur une croissance de 2,0 % en 2020.

Démarrage de la première centrale éolienne. L'entreprise *Rift Valley Energy Group* a commencé la mise en service de son parc éolien de Mwenga (situé dans le district de Mufindi), sud de la Tanzanie. D'une capacité de 2,4 MW, le premier parc éolien du pays produira de l'électricité pour alimenter le réseau local du Groupe. La centrale éolienne a commencé à produire 0,8 MW d'électricité par jour. La capacité de production augmentera progressivement à 2,4 MW, dès que la nouvelle installation sera entièrement opérationnelle. Cette capacité quotidienne assurera une alimentation continue en électricité à 42 villages et assurera une disponibilité continue d'électricité en particulier pendant la saison sèche car actuellement les villages dépendent de l'alimentation de la centrale hydroélectrique de Mwenga.